**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture
**Band:** 128 (2007)
**Heft:** 11-12

**Vorwort:** Éditorial
**Autor:** Aubry, Rose

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Editorial

## Quelle est notre attente vis-à-vis de nos abeilles et de nos autorités ?

La saison apicole 2007 a vécu, par endroit avec très peu de récolte, pour d'autres régions avec des récoltes mirobolantes !

Que nous soyons gratifiés ou lésés, nous n'y changerons rien, mais la question souvent posée par nos clients et consommateurs de miel, met bien des apiculteurs dans l'embarras.

L'écho des régions favorisées fait croire que ces récoltes sont partout pareilles et le consommateur ne comprend pas pour quelle raison, l'apiculteur dans sa région est moins bien loti. Il est donc important d'expliquer au consommateur que la nature est souvent capricieuse, qu'elle ne donne pas toujours dans toutes les régions.

Une région peut, ne pas sembler très bien lotie, mais à l'intérieur de celle-ci, il peut y avoir un périmètre très limité, dans lequel est engrangée une récolte mémorable.

Les conditions climatiques, hygrométriques, courants, précipitations etc. font que la donne est différente d'un endroit à l'autre.

Ce n'est pas parce qu'une région semble plus propice aux récoltes régulièrement abondantes que tous les apiculteurs vont placer leurs ruches dans cette région

Les propos d'un jeune qui s'intéresse à l'apiculture assez sérieusement, m'ont laissé pantois, il m'a dit dans la discussion : « ici en haut (il parlait de ma région du Jura neuchâtelois) ça ne sert à rien de mettre des ruches, ça ne donne pas assez de récolte… ça ne vaut rien » !

Nos conseillers apicoles ont à jouer le rôle de conseiller dans ce domaine, afin d'éviter qu'il y ait trop de ruches dans certaines régions, et qu'il n'y ait pas de sous-effectifs par endroit.

La question se pose : avons-nous une trop grande attente vis-à-vis de nos abeilles, que celle qu'on peut considérer comme normale, en parlant de récolte de miel ???

Chacun répondra à sa manière !

**Nous sommes, avant tout, des garants du bon équilibre de notre environnement par l'entremise de nos abeilles. L'apport de miel de nos protégées n'est qu'une partie de son œuvre, soyons-en reconnaissants.**

Suite à l'adoption de la Motion Gadient, l'abeille a acquis ses lettres de noblesse, puisqu'elle est enfin considérée comme « animal de rente ». Ceci nous engage, nous apiculteurs/trices, à prendre la défense de ses intérêts au plus haut niveau. A ce titre, les groupes de travail « abeilles », se sont constitués, sous le patronat de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). (Voir « Séance du comité SAR, page 13.) Il incombe aux membres désignés, de nos différentes associations, de défendre nos intérêts ainsi que ceux de nos abeilles. Dans ce combat toutes les régions sont à pied d'égalité, nous défendons les abeilles au niveau « SUISSE », et ça c'est une bonne nouvelle pour tous.

Je vous souhaite une pause hivernale paisible et me réjouis de vous retrouver fin janvier pour une nouvelle aventure apicole 2008.

Bonnes fêtes et cordiales salutations.

**Votre butineuse :** ***Rose Aubry***

L'adresse de votre rédactrice est : **Rue du Collège 55, 2300 La Chaux-de-Fonds**

**Adressez s.v.p. votre courrier électronique uniquement à : Revue.SAR@freesurf.ch**

**Couleurs de marquage des reines**